

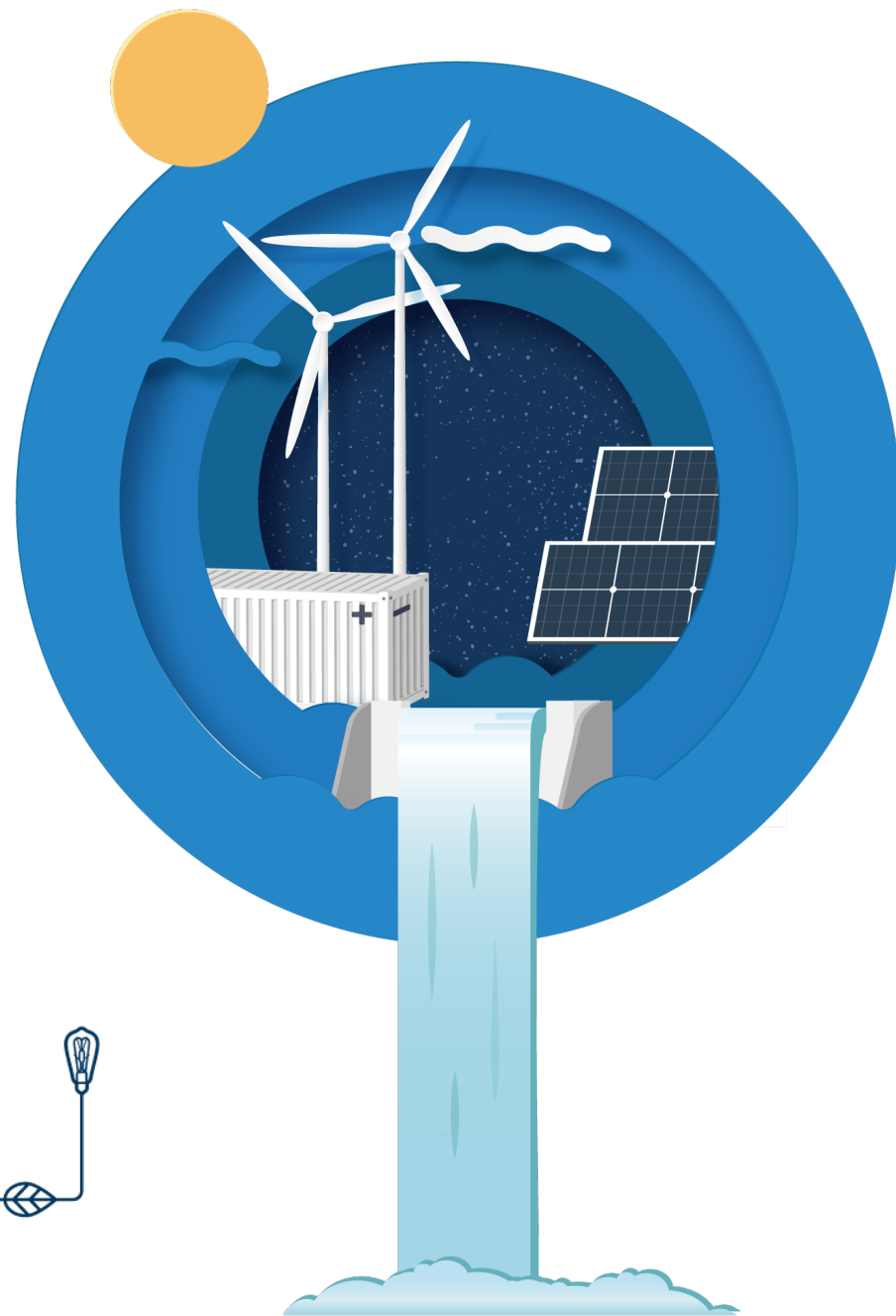


Énergie renouvelable.
Développement durable.

Premier trimestre 2021

Conférence téléphonique et
webdiffusion

12 mai 2021



INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la performance financière prévue de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement des projets (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

Information financière future : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production, les coûts de projets estimés, les produits prévus, les produits proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et à financer sa croissance ainsi que des résultats possibles des procédures engagées au Texas à l'égard des installations Flat Top et Shannon. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, de rendement des projets, de la conjoncture économique et financière, des conditions du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, des attentes et des hypothèses concernant la disponibilité de ressources en capital et l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun et de l'obtention des approbations réglementaires.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les risques réglementaires et politiques; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transmission; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les catastrophes naturelles et les cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; la capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; la capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; la capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; le défaut d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; la capacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements de partage fiscal; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer ou payer un dividende; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; le caractère suffisant de la couverture d'assurances; la notation de crédit qui ne reflète pas le rendement réel de la Société ou un abaissement de la notation de crédit; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; les responsabilités inconnues; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent rapport de gestion et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le tableau ci-dessous présente certaines informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion que la Société juge importantes pour mieux renseigner les lecteurs au sujet de ses résultats financiers potentiels, ainsi que les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>PRODUCTION PRÉVUE</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (« PMLT »). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'irradiation historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p> <p>La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. Cette consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques et éoliens, ainsi que de l'irradiation</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p> <p>Risques politiques et réglementaires affectant la production</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production</p> <p>Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes</p> <p>Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport d'électricité</p> <p>Litiges</p>
<p>PRODUITS PRÉVUS ET PRODUITS PROPORTIONNELS PRÉVUS</p> <p>Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base pour l'électricité produite et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Cela exclut les installations qui reçoivent les produits selon le cours du marché (ou le prix au comptant) de l'électricité, y compris les parcs éoliens Foard City, Shannon et Flat Top, les parcs solaires Phoebe et Salvador et la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Dans la plupart des cas, les CAÉ prévoient également un ajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p> <p>Sur une base consolidée, la Société estime les produits annuels en additionnant les produits prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. La consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »</p> <p>Dépendance envers les CAÉ</p> <p>Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité</p> <p>Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité</p> <p>Changements dans la conjoncture économique générale</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants</p>
<p>BAIIA AJUSTÉ PRÉVU</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres produits, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et la variation de la juste valeur des instruments financiers.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p>
<p>BAIIA AJUSTÉ PROPORTIONNEL PRÉVU</p> <p>Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté proportionnel annuel en ajoutant au BAIIA ajusté prévu la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex, les autres produits liés aux CIP et la quote-part du montant net des autres produits des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex liée aux CIP.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu ».</p>
<p>ADMISSIBILITÉ AUX CIP ET AUX CII ET POINT DE BASCULEMENT ATTENDU DE LA PARTICIPATION AU PARTAGE FISCAL</p> <p>Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujéti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.</p>	<p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement de partage fiscal</p> <p>Risques réglementaires et politiques</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Obtention des permis</p>

INFORMATION PROSPECTIVE

Principales hypothèses

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PRÉVUS, FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PAR ACTION PRÉVUS ET INTENTION DE PAYER UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

La Société estime les flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien estimées déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financées au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. La Société évalue le dividende annuel qu'elle entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.

COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS PRÉVUE, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX RÉALISÉS ET DÉBUT DE LA MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU DES PROJETS POTENTIELS

La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, de la capacité de stockage estimée, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.

La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.

INTENTION DE RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des offres aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses Projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.

Principaux risques et principales incertitudes

Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu ». Possibilité que la Société ne puisse pas déclarer ou payer un dividende

Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations
Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs
Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
Capacité à obtenir les terrains appropriés
Obtention des permis
Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement
Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants
Inflation plus élevée que prévu
Approvisionnement en matériel
Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement de partage fiscal
Risques d'ordre réglementaire et politique
Catastrophe naturelle et cas de force majeure
Relations avec les parties prenantes
Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers
Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable
Capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
Défaut d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures
Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants
Mesures restrictives liées à la COVID-19

Risques réglementaires et politiques
Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
Capacité de conclure de nouveaux CAÉ
Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants
Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable
Relations avec les parties prenantes

ORDRE DU JOUR

1. Événements de février 2021 au Texas
2. Faits saillants financiers du T1 2021
3. Résultats du T1 2021
4. Activités de construction

5. Activités de développement
6. Projets potentiels
7. Période de questions

Annexe: Mesures non conformes aux IFRS

Note : Tous les montants dans cette présentation sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire





Énergie renouvelable.
Développement durable.

Jean-François Neault
CPA, CMA, MBA

Chef de la direction financière



1. ÉVÉNEMENTS DE FÉVRIER 2021 AU TEXAS

En millions de dollars canadiens	Pour la période de 9 jours allant du 11 au 19 février 2021			
	Produits	Couverture du prix de l'électricité	Couverture de base	Total des conséquences financières
Installations consolidées				
Foard City	16,8	-	-	16,8
Phoebe	38,2	(70,8)	(1,3)	(33,9)
Total – Installations consolidées	55,0	(70,8)	(1,3)	(17,1)
Installations en coentreprises				
Flat Top	15,3	(113,6)	-	(98,3)
Shannon	65,0	(93,1)	-	(28,1)
Total - Installations de coentreprises	80,3	(206,7)	-	(126,4)
Total – quote-part de la perte d'Innergex	40,3	(104,5)	-	(64,2)
Total - conséquences financières consolidées, avant impôt sur le résultat	95,3	(175,3)	(1,3)	(81,3)

- En février 2021, les conditions météorologiques hivernales extrêmes sans précédent et la défaillance du marché de l'électricité qui en a découlé ont paralysé l'État du Texas, aux États-Unis et poussé le gouvernement du Texas à déclarer l'état de catastrophe majeure et le gouvernement américain à déclarer l'état d'urgence.
- La tempête a perturbé la production, le transport et la distribution d'électricité, ce qui a eu une incidence considérable sur les prix. Les prix de gros de l'électricité ont atteint le plafond de 9 000 \$ US par MWh.
- Les événements de février 2021 au Texas ont duré du 11 au 19 février 2021 et les chiffres fournis ci-après sont normalisés pour cette période.

1. ÉVÉNEMENTS DE FÉVRIER 2021 AU TEXAS

En millions de dollars canadiens	Périodes de trois mois close le 31 mars 2021		
	Tel que présenté	Texas ²	Normalisé
Produits	189,7	(55,0) ⁽¹⁾	134,7
BAlIA ajusté ¹	143,1	(55,0)	88,2
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(87,7)	72,1 ⁽²⁾	(15,6)
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	(208,0)	64,2 ⁽³⁾	(143,8)
Perte avant impôt sur le résultat	(259,2)	81,3	(177,9)

(1) Les produits des installations Foard City (16,8 M\$) et Phoebe (38,2 M\$) ont été avantagés par ces événements

(2) La variation de la juste valeur des instruments financiers a subi l'incidence défavorable d'une perte réalisée sur la couverture du prix de l'électricité (70,8 M\$) de Phoebe et sur la couverture de base (1,3 M\$) de Phoebe

(3) La quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées de Flat Top (50,1 M\$) et Shannon (14,1 M\$) a subi une incidence défavorable en raison des événements

1. Le BAlIA ajusté et le BAlIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

2. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, les résultats d'exploitation sont normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » pour plus d'information.

1. DÉPRÉCIATION DE SHANNON ET FLAT TOP

En millions de dollars canadiens	Au 31 mars 2021		
	Shannon	Flat Top	Total
Taux d'actualisation ¹	12 %	12 %	
Valeur comptable des actifs	281,6	385,1	
Valeur d'utilité	163,9	279,7	
Dépréciation du projet	117,7	105,4	
% de participation	50 %	51 %	
Quote-part de la dépréciation	58,8	53,8	112,6
Valeur de l'investissement	-	-	

1. Le taux d'actualisation était de 7 % au 31 décembre 2020.

1. INCIDENCES FINANCIÈRES DU SCÉNARIO LE PLUS DÉFAVORABLE

- Aucun impact supplémentaire sur le bilan
- Impact annuel récurrent de 4,2 M\$ CA sur les flux de trésorerie disponibles
- Sortie de trésorerie évitée de 75,7 M\$ CA



2. FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T1 2021

En millions de dollars canadiens

CONSOLIDÉS	Périodes de trois mois closes les 31 mars				
	2021 tel que présenté	Texas²	2021 Normalisé	2020	Variation³
Production (GWh)	1 785,9	-	1 785,9	1 679,6	6 %
Produits	189,7	(55,0)	134,7	132,1	2 %
BAlIA ajusté ¹	143,1	(55,0)	88,2	90,4	(3) %
Marge du BAlIA ajusté ¹	75,5 %	(10,0) %	65,5 %	68,4 %	-

PROPORTIONNELS

Production proportionnelle ¹ (GWh)	2 049,6	-	2 049,6	1 969,8	4 %
Produits proportionnels ¹	261,7	(95,3)	166,5	164,4	1 %
BAlIA ajusté proportionnel ¹	208,9	(95,3)	113,6	116,0	(2) %

1. Le BAlIA ajusté, la marge du BAlIA ajusté, la production proportionnelle, les produits proportionnels et le BAlIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » pour plus d'information.

3. Variations par rapport aux résultats normalisés de 2021.

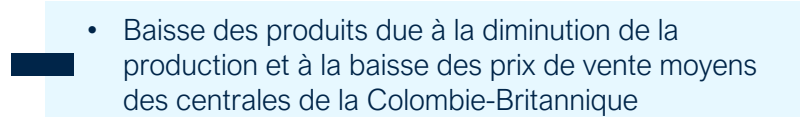
3. RÉSULTATS DU T1 2021 | BAIIA AJUSTÉ SEGMENTÉ PAR ÉNERGIE

En millions de dollars canadiens

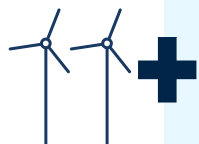
CONSOLIDÉS	HYDRO		ÉOLIEN		SOLAIRE	
	2021 tel que présenté	Variation	2021 Normalisé ²	Variation	2021 Normalisé ²	Variation
Production (GWh)	313,1	1 %	1 296,2	4 %	176,7	41 %
Produits	26,6	(5 %)	99,2	4 %	8,9	7 %
BAIIA ajusté ¹	14,5	(12 %)	82,8	2 %	5,9	4 %
Marge du BAIIA ajusté ¹	54,5 %		83,5 %		66,4 %	



- Hausse des produits attribuable à l'accroissement de la production par rapport à la hausse des charges d'exploitation des centrales du Québec



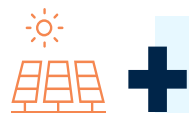
- Baisse des produits due à la diminution de la production et à la baisse des prix de vente moyens des centrales de la Colombie-Britannique



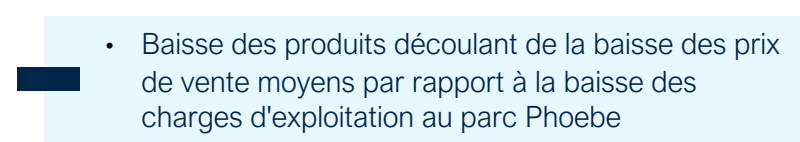
- Acquisition de Mountain Air en Idaho
- Hausse des produits due à l'accroissement de la production et à la baisse des charges d'exploitation au parc Foard City



- Baisse des produits en France découlant de la baisse de la production



- Acquisition de Salvador au Chili



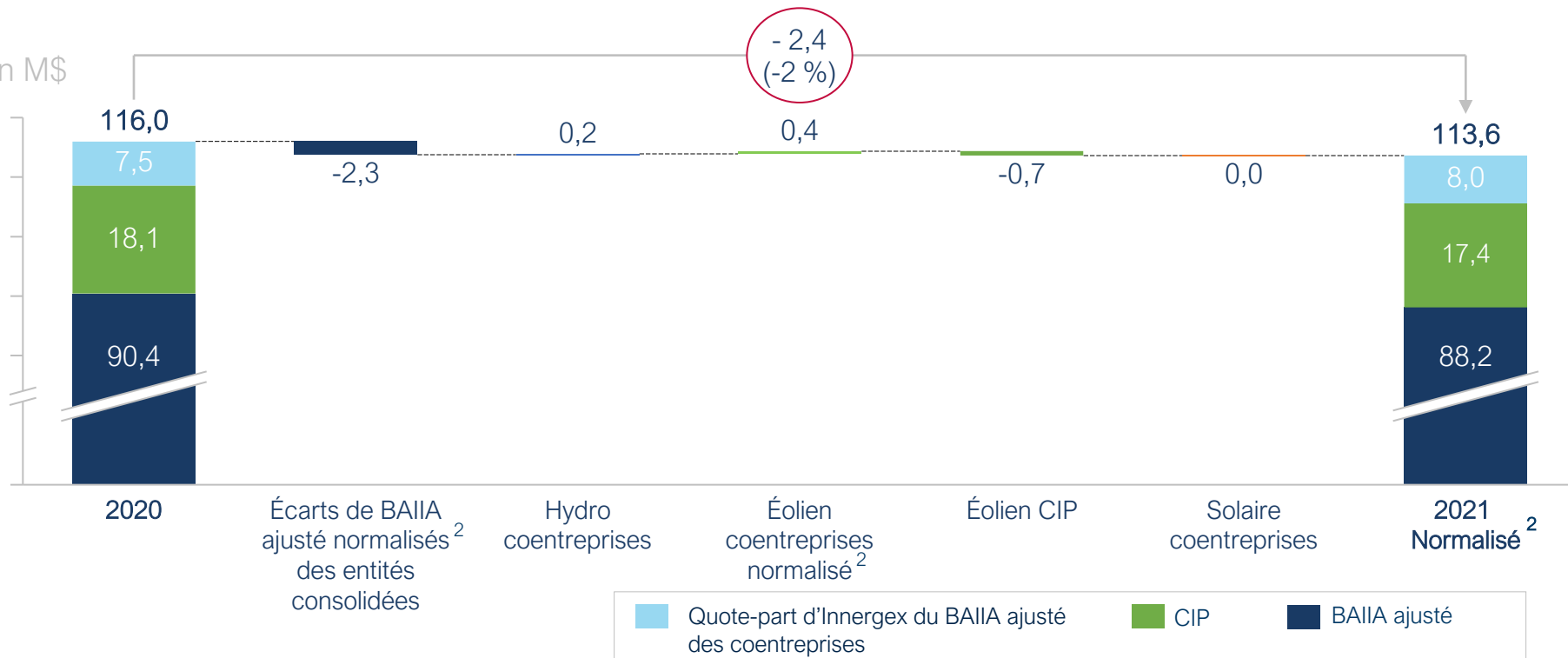
- Baisse des produits découlant de la baisse des prix de vente moyens par rapport à la baisse des charges d'exploitation au parc Phoebe

1. Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

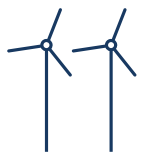
2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » pour plus d'information.

3. RÉSULTATS DU T1 2021 | BAIIA AJUSTÉ PROPORTIONNEL¹

En M\$



- Hausse de l'apport des centrales du Chili due à la baisse des charges d'exploitation sur la diminution des produits
- Apport plus élevé des centrales de la Colombie-Britannique par rapport à la baisse des charges d'exploitation



- Apport plus élevé des installations au É.-U. du à des prix de vente moyens plus élevés
- Apport plus élevé du parc éolien Viger-Denonville au Québec en raison de la hausse des produits due à l'augmentation de la production et la diminution des charges d'exploitation

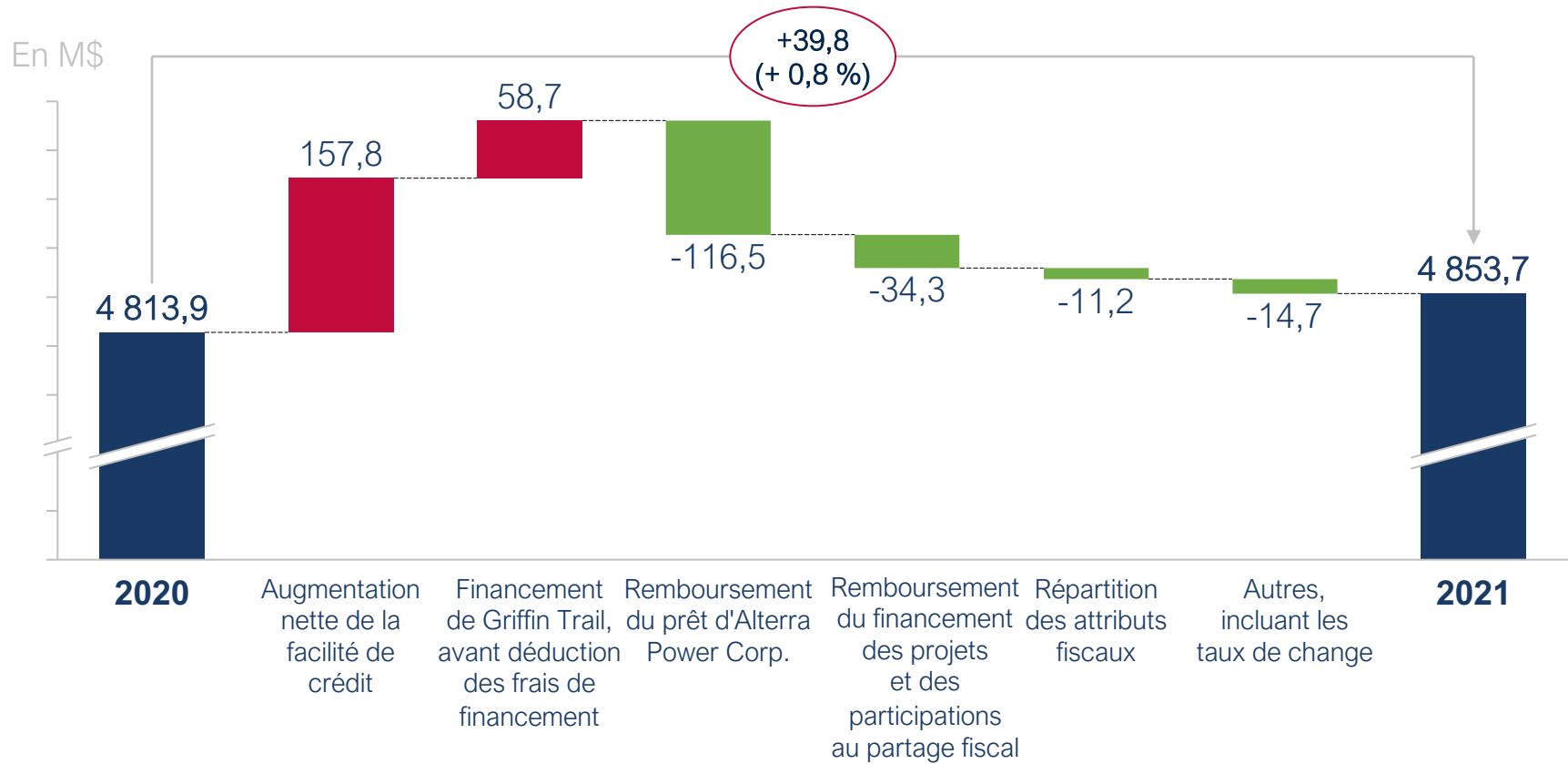


- Diminution des CIP en raison de la baisse de la production des parcs éoliens Shannon et Flat Top

1. Le BAIIA ajusté proportionnel n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » pour plus d'information.

3. RÉSULTATS DU T1 2021 | DETTE À LONG TERME

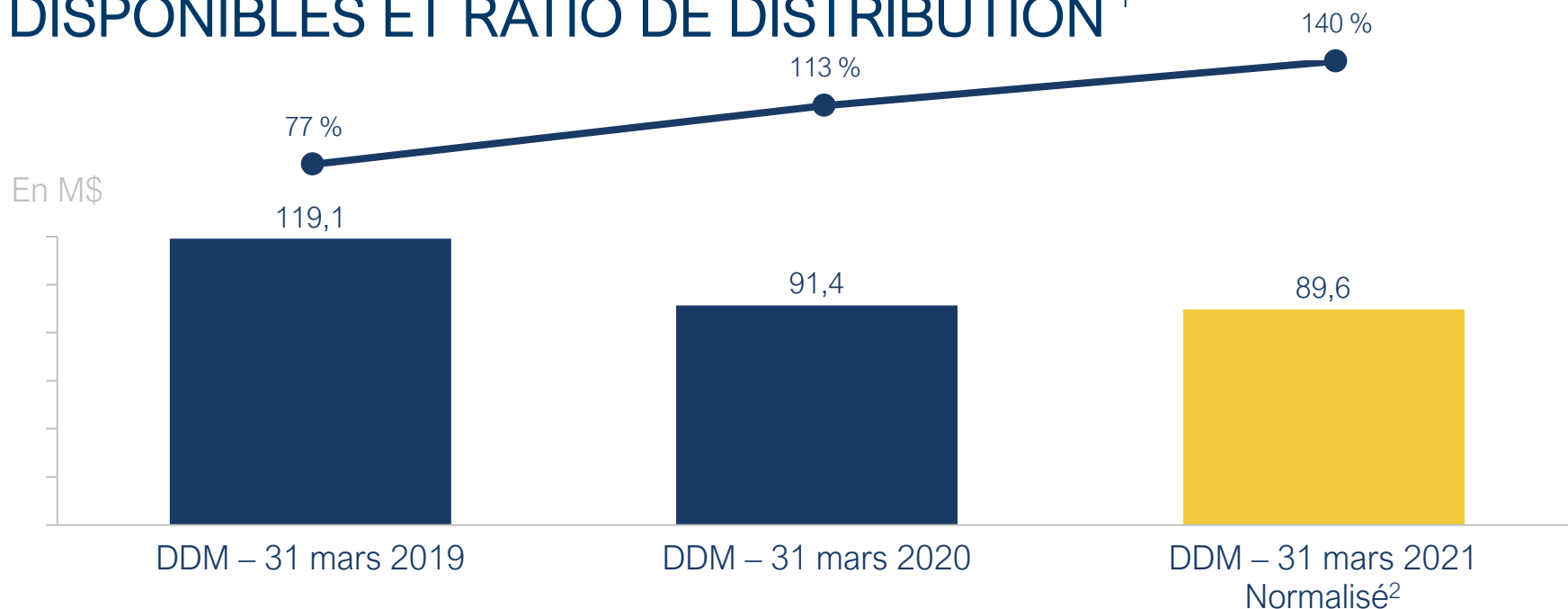


3. RÉSULTATS DU T1 2021 | FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En millions de dollars canadiens	Au	31 MAR 2021	31 DÉC 2020
Total de l'actif		6 909,1	7 154,2
Total du passif		6 044,5	6 083,3
Participations ne donnant pas le contrôle		58,3	62,1
Capitaux propres attribuables aux propriétaires		806,3	1 008,8



3. RÉSULTATS DU T1 2021 | FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION ¹



● Ratio de distribution ■ Flux de trésorerie disponibles

Flux de trésorerie disponibles

- +
 - Contribution des projets récemment acquis et mis en service
 - Diminution des paiements d'intérêts sur les facilités renouvelables grâce au placement privé d'Hydro-Québec
- - Répercussions de la réduction imposée par BC Hydro
 - Augmentation des remboursements prévus de capital sur la dette
 - Baisse attribuable aux activités abandonnées (HS Orka)

Ratio de distribution

- - Diminution des flux de trésorerie disponibles normalisés
 - Augmentation des dividendes trimestriels suite au placement privé d'Hydro-Québec

1. Les Flux de trésorerie disponibles et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » pour plus d'information.



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Michel Letellier, MBA

Président et chef de la direction



4. ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION



Yonne II, 6,9 MW – France

- La mise en service complète a eu lieu le 1er mars 2021.



Hillcrest, 200 MW – Ohio, É.-U.

- Tous les principaux travaux sont bien avancés et le projet est achevé à environ 95 %.
- L'installation des systèmes de suivi de trajectoire du soleil et des modules est presque terminée.
- La finition mécanique des lignes électriques 1, 2 et 3 est terminée.
- Les travaux de mise en service ont commencé en décembre, la mise en service commerciale complète est prévue pour le deuxième trimestre de 2021.



Innavik, 7,5 MW – Québec, Canada

- L'appel d'offres pour la conversion biénergie résidentielle a été lancé et les résultats sont attendus pour bientôt.
- Le pont donnant accès à la rive sud a été réparé et son installation est maintenant terminée.
- La conception de la ligne de transport est terminée.



Griffin Trail, 225,6 MW – Texas, É.-U.

- La construction a bien progressé sur le site au T1, avec l'achèvement des livraisons de turbines, l'installation du réseau collecteur, les fondations des éoliennes et la construction du bâtiment d'exploitation et d'entretien.
- Des progrès significatifs réalisés dans l'installation des éoliennes.
- Plus de 250 personnes sur le site pour effectuer les travaux.
- Toutes les composantes des éoliennes reçues et environ 60 % des éoliennes installées.
- L'achèvement des installations mécaniques et la pré-mise en service des éoliennes sont en cours.
- Le financement du projet s'est achevé à la fin du mois de décembre 2020.
- La mise en service commerciale est prévue pour le troisième trimestre de 2021.

5. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Frontera, 109 MW – Chili



- Le processus de financement, le contrat de construction et les demandes de permis progressent lentement en raison de la pandémie de COVID-19.
- Le calendrier du projet est en cours de révision.

Hale Kuawehi, 30 MW (120 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- Les études environnementales et techniques sont terminées.
- L'entrepreneur en IAC a été choisi et un ordre de démarrage limité a été émis.

Paeahu, 15 MW (60 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- La PUC a approuvé le CAÉ.
- La négociation de l'offre finale avec l'entrepreneur en IAC est en cours et un ordre de démarrage limité avec celui-ci prévu pour le T2 2021.
- Le comté de Maui a publié son avis d'acceptation et d'intégralité de la demande et a prévu de présenter la demande à la commission d'aménagement au T2 2021.
- Un appel a été interjeté auprès de la Cour suprême d'Hawaii concernant l'approbation par la PUC du CAÉ et le rejet par la PUC d'une demande de réexamen.

Kahana, 20 MW (80 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- Des études environnementales sont en cours ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis.
- L'application technique de la conception est achevée à 30 %.
- Une procédure de contestation concernant l'approbation du CAÉ par la PUC est en cours.

Barbers Point, 15 MW (60 MWh de stockage) – Hawaii, É.-U.



- Des études environnementales sont en cours ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis.
- 30 % de l'application technique de la conception est en cours.

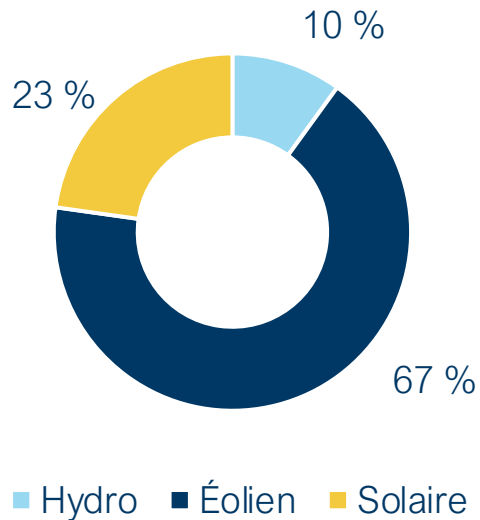
Tonnerre, 9 MWh de stockage – France



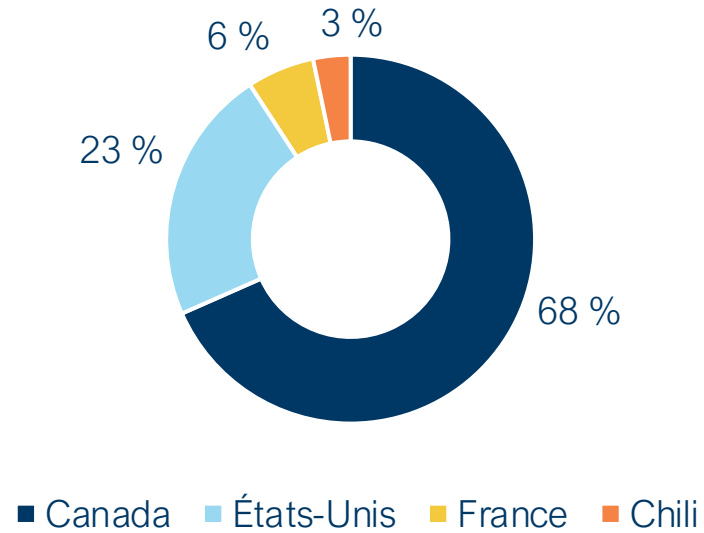
- Le permis de construction a été obtenu en février.
- Un contrat d'approvisionnement, de construction et d'entretien a été conclu avec le fournisseur de batteries sélectionné EVLO, une filiale d'Hydro-Québec.

6. PROJETS POTENTIELS

Projets potentiels par énergie



Projets potentiels par région



	Stade de développement des projets (en MW)			Total
	Stade avancé	Stade intermédiaire	Stade préliminaire	
Hydro	3	0	683	686
Éolien	482	629	3 512	4 623
Solaire	200	445	981	1 626
Total	685	1 074	5 176	6 935

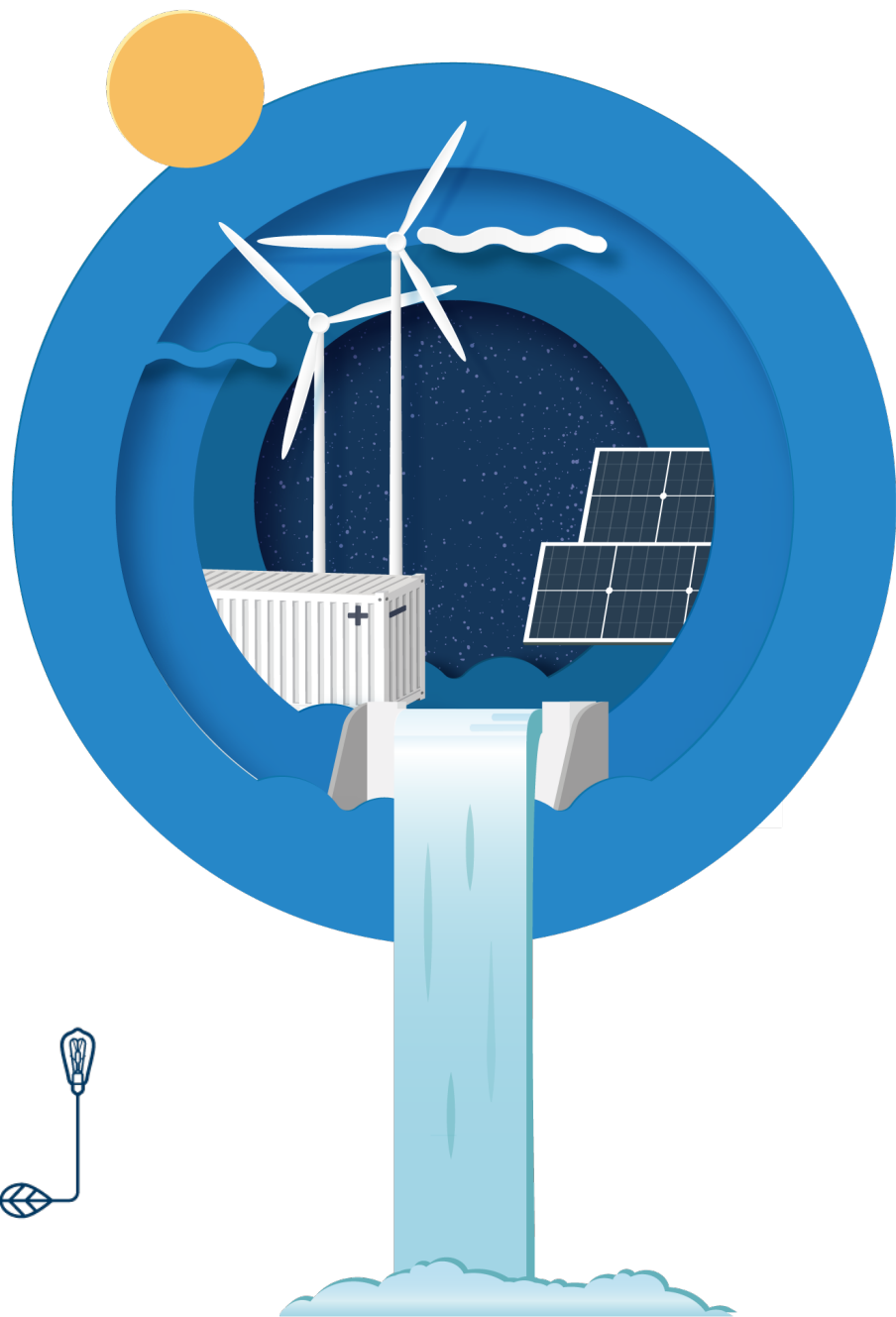
INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Innergex énergie renouvelable



MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. La quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté proportionnel, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée), les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Production, produits, BAIIA ajusté, et marge et mesures proportionnelles correspondantes

Les références à la « quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références à la « quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans les produits des coentreprises et entreprises associées. Les références aux « produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les autres produits liés aux CIP et la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres produits, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent la participation d'Innergex dans le BAIIA ajusté des coentreprises et entreprises associées. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex, les autres produits liés aux CIP, la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Les références à la « marge du BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté proportionnel divisé par les produits proportionnels.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex et les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté, et la marge du BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Performance financière et résultats d'exploitation ».

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

	Période de trois mois closes les 31 mars					
	2021			2020		
	Production (MWh)	Produits	BAIIA ajusté	Production (MWh)	Produits	BAIIA ajusté
Consolidé	1 785 947	189 651	143 119	1 679 598	132 116	90 419
Quote-part des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :						
Hydroélectrique	38 092	4 339	1 507	35 217	4 791	1 327
Éolien	222 685	49 818	46 544	251 829	8 742	5 805
Solaire	2 897	504	298	3 122	583	324
	263 674	54 661	48 349	290 168	14 116	7 456
CIP et quote-part d'Innergex des CIP générés :						
Foard City		11 389	11 389		10 931	10 931
Shannon (50 %)		2 767	2 767		3 155	3 155
Flat Top (51 %)		3 267	3 267		4 053	4 053
		17 423	17 423		18 139	18 139
Proportionnel	2 049 621	261 735	208 891	1 969 766	164 371	116 014
Marge du BAIIA ajusté			75,5 %			68,4 %
Marge du BAIIA ajusté proportionnel			79,8 %			70,6 %

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois closes les 31 mars	
	2021	2020
Produits	189 651	132 116
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex CIP et quote-part d'Innergex des CIP générés	54 661 17 423	14 116 18 139
Produits proportionnels	261 735	164 371
Perte nette	(217 872)	(46 931)
Charge d'impôt	(41 283)	(813)
Charges financières	59 600	60 330
Amortissements	58 885	53 567
BAlIA	(140 670)	66 153
Autres produits, montant net	(11 904)	(23 497)
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées Variation de la juste valeur des instruments financiers	207 984 87 709	20 054 27 709
BAlIA ajusté	143 119	90 419
Quote-part du BAlIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex CIP et quote-part d'Innergex des CIP générés	48 349 17 423	7 456 18 139
BAlIA ajusté proportionnel	208 891	116 014
Marge du BAlIA ajusté	75,5 %	68,4 %
Marge du BAlIA ajusté proportionnel	79,8 %	70,6 %

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme telles que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée au cours des 12 prochains mois, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties conditionnelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.

Le ratio de distribution est une mesure de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels ainsi que de sa capacité à financer sa croissance. Il tient compte de la décision de la Société d'investir tous les ans dans le développement de ses projets potentiels; ces investissements doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société considère que ces investissements sont essentiels à sa croissance et à sa réussite à long terme, car elle estime que le développement de projets d'énergie renouvelable présente les meilleurs taux de rendement internes potentiels et représente l'utilisation la plus efficace de l'expertise et des compétences à valeur ajoutée de la direction. Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour le rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et de sa capacité à financer sa croissance.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés, compte tenu de l'incidence du RRD.